

la nouvelle lettre

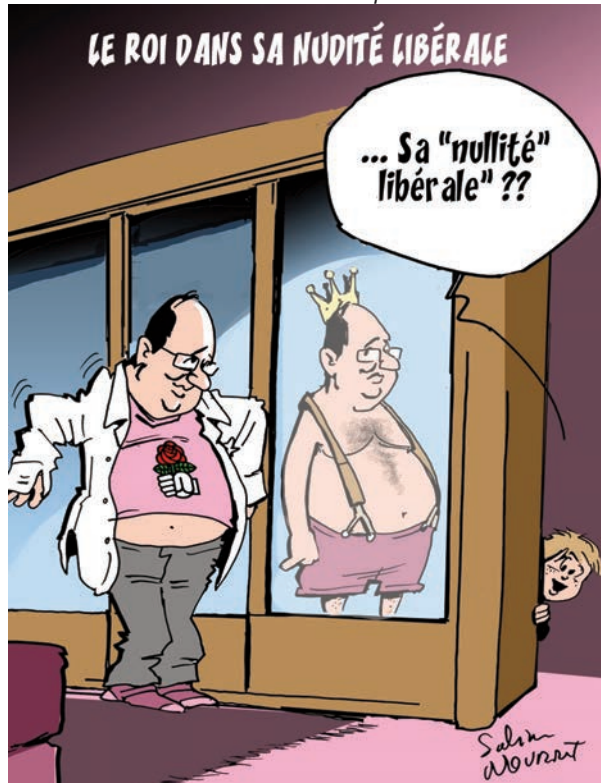
Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1180 du 6 janvier 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1180

EDITORIAL : En 2014 la courbe va s'inverser pp. 1-2

CONJONCTURE : 2014 : épreuve de vérité pour la dette française pp. 3

ACTUALITES : Le Conseil Constitutionnel face à l'arbitraire fiscal p. 3 - La «ligne sociale libérale» de François Hollande p. 4
Le Cannabis en vente libre au Colorado p. 5

COURRIERS AUX LECTEURS : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

En 2014 la courbe va s'inverser

Il ne s'agit pas de la courbe du chômage, évidemment. Les socialistes, résolus et prompts à détruire la société, ont été incapables de la moindre réforme de nature à réduire le chômage.

La courbe qui va s'inverser, c'est celle de l'étatisme.

En 2014 les Français vont enfin le comprendre : l'Etat n'est pas la solution, c'est le problème.

Jusqu'à présent cette évidence n'apparaissait qu'aux yeux des libéraux, minorité tenue pour sectaire et utopiste. Pourtant il est clair que s'en remettre à la classe politique et à un pouvoir centralisé pour résoudre tous les problèmes est une erreur. L'erreur devient fatale dans une société complexe et ouverte, où l'information ne peut être maîtrisée par un

organe bureaucratique isolé du monde extérieur. Seuls les hommes de l'Etat demeurent attachés à l'Etat ; on les comprend, ils en retirent privilèges et fortunes.

Cependant, six siècles d'étatisme croissant avaient fini par persuader les Français que la misère, la crise, la défaite n'étaient dues qu'aux erreurs des gouvernants en place, de sorte qu'il suffisait de renverser le gouvernement ou le régime pour retrouver la voie de la prospérité et du bonheur. Cet égarement collectif s'est aggravé depuis un demi-siècle avec le succès des idées du dirigisme économique et de la société collectiviste. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

Sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

En 2014 la courbe va s'inverser (suite)

En 2013 ces idées ont pris du plomb dans l'aile. Les manifestations géantes contre les lois Taubira, les bonnets rouges, ont marqué le réveil de la société civile et la République « une et indivisible » a été ébranlée. La démente fiscale, la faillite de la protection sociale (en particulier des retraites), l'exil des jeunes, l'impuissance des forces de l'ordre et de la justice, ont ouvert les yeux de millions de Français.

Alors on commence à entendre une musique qui évoque chez les plus âgés les années qui avaient suivi 1981 et le socialisme triomphant de Mitterrand, Mauroy, Delors et Savary.

*« Soyez socialistes,
soyez libéraux,
mais dites la vérité »
(Jacques Rueff)*

Les gouvernants se laissent aller à dire que l'Etat ne peut pas tout faire, qu'il y a trop d'impôts et de dépenses publiques, l'opposition souhaite un « big bang » (imprécis au demeurant), les salariés licenciés se disent trahis par l'Elysée et Matignon, les contribuables se révoltent contre Bercy, les enseignants contre Grenelle. L'époque de la « grande lessive » n'est-elle pas venue ?

Oui et non. Non si l'on retombe dans la tradition séculaire. Sans doute les municipales et les européennes vont-elles permettre de « sortir les sortants ». Mais cette alternance politique n'est souhaitable que dans la mesure où les nouveaux élus ne s'en tiennent pas à leur victoire électorale. Il va

donc falloir pousser la classe politique dans ses retranchements pour obtenir d'elle qu'elle aille bien plus loin : que les maires cessent de faire du socialisme municipal, que les élus européens cessent de bâtir un Etat à Bruxelles.

Non si l'UMP et le FN ne veulent pas renoncer à des slogans et des programmes qui appellent un renforcement du pouvoir de l'Etat, au nom de la défense des intérêts « nationaux ».

Non enfin si l'on triche sur les mots, si l'on présente comme « sociale-libérale » une ligne élyséenne qui demeure jusqu'à preuve du contraire étatiste, ou si l'on appelle « libérales » des propositions qui nous ramènent à la politique Chirac-Sarkozy. Je crains par-dessus tout cette désinformation qui revêt l'étatisme des habits du libéralisme. Les hommes politiques vont souvent chercher les voix « en face », ceux de gauche veulent se donner une image « libérale », ceux de droite une image « sociale ». Par calcul électoral, on retombe dans le centre mou, le marais, voire même dans les illusions de la troisième voie.

C'est dire que la machine à laver l'Etat n'est pas encore branchée.

*“ Inverser la courbe de
l'étatisme : notre responsabilité en 2014 ”*

Cependant, oui, je crois qu'en 2014 les chances d'un sursaut libéral authentique sont réelles. Oui, parce que le libéralisme vient d'échapper au complot du silence

ou à la caricature de « l'ultra-libéralisme » ; en parler, même à mots trompeurs, constitue un premier progrès.

Oui, parce que la pression économique et sociale ne cessera de monter, sous l'effet de la mondialisation, sous l'exigence de la « compétitivité » tellement honnie jusque là, sous le spectacle de voisins (comme les Anglais, et les Allemands bien sûr) qui ont choisi la rupture avec l'Etat et sortent de la crise.

Oui enfin et surtout parce que les libéraux, à nouveau présents dans le débat public, ne ménageront pas leurs efforts pour expliquer, convaincre, réunir, manifester. Je suis impressionné par le soutien que j'ai reçu de votre part à l'occasion des changements que je vous ai proposés, chers lecteurs de cette Lettre. Mais je vois aussi que d'autres lancent de nouveaux projets concrets, dans le domaine de la fiscalité, de la protection sociale (retraites, maladie), de l'enseignement, du logement, des pouvoirs locaux, de la réglementation et bien sûr de l'entreprise. Pour que les Français comprennent que l'Etat n'est pas la solution, il faut qu'ils apprennent comment se passer de l'Etat. Telle sera notre responsabilité en 2014.

Inutile et dangereux d'attendre l'apocalypse ou de miser sur le chef providentiel : la liberté exige un engagement personnel, une passion entière. C'est bien le vœu que je formule pour nous tous en 2014 : engageons nous avec passion pour ouvrir la route de la liberté.

Jacques Garello

2014 : EPREUVE DE VERITE POUR LA DETTE FRANCAISE ?

La dette publique ? On dit que le problème est derrière nous, la rigueur est passée par là, la règle d'or a été votée, le redressement est en route. La preuve ? Les taux seraient au plus bas, jamais on n'aurait emprunté à si bon marché, les marchés nous feraient donc confiance.

Pourquoi y revenir en ce début d'année ? Parce que le problème est loin d'être réglé et que 2014 sera une année explosive, en particulier en France, car la reprise aux Etats-Unis annonce la fin du laxisme monétaire et donc des illusions créées par ce laxisme.

70 milliards de déficit = 173 milliards d'emprunts

Depuis quelques semaines, il est de bon ton de se rassurer sur l'état de nos finances publiques. Le budget de l'Etat français est en déficit depuis 1974, cela fait quarante ans, et pour revenir à l'équilibre on n'en est pas à un ou deux ans près. On en est encore à 4,1% du PIB en 2013, mais il va se réduire, selon les chiffres du gouvernement, à 3,6% en 2014, puis à 2,8% en 2015. Nous voici bientôt au bout du tunnel, la règle d'or (un déficit maximum de 0,5%) est en ligne de mire.

La réalité est plus compliquée. Le budget voté pour 2014 prévoit un déficit d'un peu plus de 70 milliards. Beaucoup doutent que cette prévision soit réaliste, car elle repose sur des hypothèses de croissance économique (+ 0,9%), peu crédibles. L'effet Laffer va en outre aggraver la situation puisque les taux d'imposition augmentent, ce qui réduira la matière imposable, donc les recettes, tandis que les dépenses risquent de ne pas être maîtrisées.

Mais gardons cette hypothèse de 70 milliards. On pourrait penser que cela implique 70 milliards d'emprunts. Mais non, car on doit rembourser la dette antérieure arrivant à échéance. C'est le problème : si l'on est en déficit, on est hors d'état de rembourser les dettes arrivant à échéance. 116 milliards environ arrivaient à échéance en 2014. On en a remboursé 13 milliards en 2013, par anticipation, pour rembourser plus tôt celles qui sont à taux élevé, quitte à emprunter plus à taux plus faible. Il reste donc 103 milliards qu'on sera bien incapable de rembourser sur nos res-

sources, donc on les empruntera, remboursant ces dettes grâce à de nouvelles dettes. En gros, on empruntera cette année 173 milliards, dont 70 pour combler le déficit de l'année et le reste pour rembourser les emprunts antérieurs arrivant à échéance.

Le paiement des intérêts, premier poste du budget

Voilà qui peut sembler paradoxal : nous faisons des efforts de rigueur, puisque le déficit de l'année se réduit, du moins théoriquement, or la dette poursuit sa course folle et, même avec les prévisions officielles, elle passera de 93,4% à 95,1%. Qui dit dette, dit charge de la dette : il faut payer les intérêts. Certes, au niveau mondial ils n'ont jamais été aussi bas, la confiance dans la signature des Etats étant revenue. Pour notre pays, le minimum, pour la dette à dix ans, a été atteint milieu 2013, avec 2,23%. Résultat : la charge de la dette devrait être de l'ordre de 46 milliards en 2014, à peu près la même qu'en 2013.

Mais elle n'en demeure pas moins le premier poste de dépenses du budget de l'Etat, juste devant l'enseignement scolaire. Peut-on espérer une inversion de la courbe des déficits ? En refusant les vraies réformes, et en dépit des discours officiels, l'économie française sera privée des bienfaits de la reprise mondiale. La croissance sera donc faible et le chômage ne diminuera pas. Les vraies réformes, ce sont celles qui diminuent la place de l'Etat, donc les dépenses publiques. Les vraies réformes, ce sont celles qui allègent les taux de prélèvements, alors que jusqu'à présent on les a augmentés, ce qui diminue les

recettes fiscales. Moins de recettes, toujours plus de dépenses : le déficit va augmenter et la dette progressera encore. Nous ne respecterons pas nos engagements européens.

Une dette détenue par les non-résidents

Certes, on peut imaginer de continuer à emprunter à des taux raisonnables. Mais ce sera de plus en plus difficile. Depuis des semaines, les taux remontent et on annonce que les taux moyens à dix ans, pour la France, devraient être de 3,3% : un point de plus que le plus bas de 2013. Or, un point, s'il s'appliquait à l'ensemble de la dette, c'est 20 milliards d'euros d'intérêt en plus. Bien sûr, cela ne s'applique pas d'un coup à toute la dette, mais aux nouveaux emprunts et à ceux qui, arrivant à échéance, doivent être remplacés. Or les grandes vagues d'emprunts arrivent à échéance. Rien qu'en 2015, ce seront 150 milliards d'euros qui devront être refinancés, auxquels s'ajoutera le déficit 2015.

La réalité sera plus redoutable. La France est un des pays dont la dette est le plus largement détenue par les non-résidents (à plus de 63%), qui ne nous feront pas de cadeaux : tout reposera sur la confiance que nous ferons les prêteurs étrangers. Si la confiance revient dans des pays plus malades que le nôtre, comme l'Espagne voire la Grèce, c'est parce qu'ils ont entrepris des réformes radicales de nature à rassurer les prêteurs. Quel est notre capital confiance sur les marchés financiers ? Il diminue si l'on en croit les agences de notation. >>

Demain, la hausse des taux

De façon plus générale, au niveau mondial, il ne faut pas s'attendre à un maintien des taux à un niveau aussi bas qu'aujourd'hui. Une remontée est dans la logique des politiques keynésiennes dites de « stop and go ».

Jusqu'à une période récente, la tendance était au « go », et les délires des politiques monétaires nous ont momentanément servi. Les Etats-Unis, depuis les années 2000, et plus encore depuis 2008, ont pratiqué des politiques monétaires « non conventionnelles » (*le quantitative easing*), qui ont inondé le monde de monnaie. L'Europe a suivi, avec quelque retard et plus de modération. Les taux d'intérêt ont donc été très faibles et même quasi-nuls à court terme.

Mais la fête est finie : c'est le stop. Certes, la FED a annoncé qu'elle continuerait à pratiquer de faibles taux ; mais elle ne maîtrise que les taux à court terme. Le long terme dépend beaucoup des anticipa-

tions, notamment inflationnistes. Or même si elle est encore timide la reprise est là aux USA. Les finances publiques et la politique monétaire n'y sont pour rien, en dépit des discours officiels, c'est la souplesse et l'innovation des petites entreprises américaines qui ont résolu la crise. Mais du coup la FED annonce que les injections de liquidités passent de 85 milliards de dollars par mois à 75, en attendant de disparaître peu à peu.

Ainsi cette politique du stop and go donne-t-elle l'illusion que procure toute drogue dans un premier temps : l'argent est facile, abondant et bon marché ; tant mieux pour les Etats qui, comme le nôtre, doivent s'endetter. Puis le laxisme monétaire fait place à une certaine rigueur, l'argent est plus rare et plus cher parce que les entreprises ont été privées des crédits gaspillés par les Etats.

Certes, pour les taux à court terme, l'illusion durera un temps, mais les taux à long terme se tendent déjà. Ce n'est qu'un début.

Demain, tous les Etats emprunteront plus cher, surtout dans les pays où se produira une crise de confiance. Or, faute de réformes, ce sera le cas du nôtre. Dès la dernière semaine de 2013, les taux américains ont grimpé, au plus haut depuis 2011, entraînant ceux de l'Europe ; et ce n'est pas fini.

Le laxisme monétaire entraîne un jour ou l'autre une inflation ou des bulles spéculatives ; il donne le sentiment d'un argent abondant et bon marché ; nous allons maintenant goûter aux joies du resserrement monétaire et des taux plus élevés. Ceux qui auront résorbé leurs déficits s'en sortiront ; ceux qui resteront surendettés recevront le choc de plein fouet. Le sevrage est toujours redoutable pour les drogués, surtout s'ils ont refusé de commencer à se soigner avant.

Jean Yves NAUDET

Le Conseil Constitutionnel face à l'arbitraire fiscal

Certaines dispositions des lois de finance sont annulées. Est-ce suffisant ?

Les lois de finances des deux dernières années et celle qui établit le budget 2014 ont été conçues et votées sans aucun respect pour les droits des contribuables. Le 29 décembre 2013, le Conseil Constitutionnel a déclaré inconstitutionnelles certaines des dispositions prévues par ces textes. On aura noté en particulier trois condamnations sévères des mesures prises par le gouvernement et amendées par le Parlement :

1° l'impôt ne saurait avoir un caractère confiscatoire, c'est-à-dire prélever plus que ce que le contribuable a gagné. Ainsi en serait-il de l'impôt sur les plus values des terrains à bâtir. Par

contraste, le Conseil a validé la taxe (que l'on dit exceptionnelle, pour les deux ans à venir) sur les rémunérations individuelles supérieures à un million d'euros versées aux salariés et dirigeants. Dans certains cas l'impôt peut représenter 175% du salaire payé !

2° Le contribuable a le droit de rechercher « l'optimisation fiscale » à travers un schéma qu'il doit déclarer au fisc. L'article 96 du CGI devait être modifié suivant « l'amendement Berger » de façon à renforcer le contrôle du fisc sur les méthodes utilisées par les contribuables qui cherchent à payer moins d'impôts. L'amendement a été rejeté par le Conseil.

3° Le contribuable ne commet pas un abus de droit quand il prend des dispositions ayant pour motif, entre autres, d'atténuer ou d'éviter les charges fiscales (article 100 du CGI).

Le Conseil Constitutionnel avalise ainsi, conformément à la Déclaration des Droits, l'auto-défense du citoyen face à l'arbitraire fiscal. Mais en sens contraire, il a fait preuve d'une certaine pusillanimité en validant aussi la taxe carbone, la taxe à 75 % et la limitation du quotient familial : innovations à coup sûr attentatoires à la liberté individuelle. •

La « ligne sociale libérale » de François Hollande

Le « pacte de responsabilité » : un revirement dans la politique présidentielle ?

La grande presse n'a pas fait dans le discret : elle a salué la nouvelle « ligne sociale libérale » (Le Figaro), le « virage libéral » de Hollande (Le Figaro toujours), la « politique de l'offre » du Président qui « tend la main aux entreprises » (Le Monde). Pourquoi ce tintamarre ? Parce que les vœux du Président ont débuté par l'annonce d'un « pacte de responsabilité » qui devrait désormais lier l'Etat et les entreprises : « Moins de charge sur le travail, moins de contrainte sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social » a déclaré François Hollande.

S'agit-il d'un revirement ? Comme dans beaucoup de pays étrangers, la gauche prendrait-elle le chemin des réformes libérales que la droite n'a pas su faire ? Les socialistes vont-ils vendre leurs âmes aux patrons ? Il est sans doute prématuré de se poser ces questions.

Certes, depuis l'été dernier les ministres eux-mêmes parlent de ras-le-bol fiscal et la relance par les déficits budgétaires n'est plus la potion magique. Le discours présidentiel s'inscrit donc dans une série d'annonces de réformes déjà avancées ; les assises de la fiscalité, la réunion du « Haut Conseil du financement de la protection sociale », le groupe de travail sur la simplification administrative sont sur l'agenda de ce mois de janvier. Mais le train de réformes n'a pas quitté le quai. « Les paroles doivent se transformer en actes » dit le Medef.

Il faudrait d'abord savoir comment financer le fameux pacte : comment compenser les 35 milliards d'euros de baisse des cotisations familiales ? « Par de nouvelles économies sur les dépenses publiques ». C'est mieux que par des impôts nouveaux sans doute, mais quelles économies ?

La position libérale sur ces points est très claire :

1° pas de diminution des charges sociales sans remise en cause du monopole de la Sécurité Sociale, des régimes de retraites et d'assurance maladie, ni sans abolition du Code du travail.

2° pas de baisse des dépenses publiques, pas « d'économies » sans réduction de l'Etat, sans un vaste programme de privatisations.

3° pas de réduction du libéralisme à sa seule dimension économique et aux seules conditions de fonctionnement des entreprises. Le libéralisme c'est aussi le libre choix dans l'éducation, le logement, la propriété et (enfin et non le moindre) la vie privée.

Attention au socialisme quand il prend le faux nez du libéralisme ! La ligne sociale libérale est celle que les gouvernements ont suivie depuis cinquante ans au moins ! •

Le cannabis en vente libre au Colorado

Permissivité dangereuse ou lutte contre le trafic de drogue ?

La vente libre du cannabis est une mesure qui va plus loin que la dépénalisation, pratiquée en Espagne ou aux Pays Bas, puisqu'elle ne fait encourir aucune peine et que son commerce s'exerce librement dans des magasins ou centres connus de tous.

C'est cette vente libre qui vient d'être autorisée dans l'Etat du Colorado (Denver) après un référendum approuvé par environ 60% des votants. Ignorent-ils le danger de la drogue ? Bien au contraire, c'est pour s'en prémunir qu'ils ont mis fin à la prohibition en place dans tous les autres Etats (à part celui de Washington qui a dépénalisé). Car la prohibition de la drogue est aujourd'hui un échec, comme jadis la prohibi-

tion de l'alcool : c'est une source de profits gigantesques pour les trafiquants, c'est un encouragement au prosélytisme (chaque drogué a intérêt à en droguer un autre pour payer sa propre drogue), c'est une source de corruption et de dépenses publiques considérables. L'échec se mesure au nombre de drogués, qui ne cesse d'augmenter dans le pays. Ruiner ceux qui offrent de la drogue peut donc être conçu comme la meilleure arme pour lutter contre le fléau. On se rappelle que Milton Friedman s'était fait l'avocat de la vente libre.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut aussi regarder du côté de la demande et s'interroger sur les sources de l'addiction qui tient les

jeunes en otages. Voilà pourquoi au Colorado, les droits que l'Etat prélèvera sur la vente de cannabis seront affectés à des programmes d'éducation et de prévention des toxicomanies. La drogue est une fausse réponse à de vrais problèmes qui assaillent des jeunes sans repaire familial, social et qui agissent par mimétisme.

Le Colorado veut relever un défi difficile. D'une part, la consommation de cannabis prépare souvent à la consommation de drogues plus « dures ». D'autre part, les valeurs morales et spirituelles de nature à guider les jeunes sont peu cultivées, peu pratiquées, dans des communautés où la famille et l'école n'assument plus leurs responsabilités. •

Courrier aux lecteurs

Nouvelle histoire de la Nouvelle Lettre

Née en 1981, la Nouvelle Lettre a vécu pratiquement sans histoire. Très vite elle est devenue hebdomadaire, puis elle a vieilli sans prendre une ride. Imprimée en bleu, elle est passée au noir, puis elle s'est enrichi des dessins de Sabine et de quelques touches de couleur à partir de 2009. Aujourd'hui c'est l'entrée en électronique et l'abandon (espérée provisoire) de la version papier.

Beaucoup d'entre vous reçoivent la version électronique depuis qu'elle leur a été proposée, trois ans en arrière. Ils vont être rejoints par beaucoup d'abonnés qui auront sans doute, comme moi, la nostalgie de leur version papier. Je pense que nous allons nous faire une raison, et nombreux sont ceux qui imprimeront la Lettre totalement et partiellement.

Je voudrais simplement rappeler que, sans aucune autre aide que celle de ses lecteurs et des bénévoles qui assurent une partie du travail, la Nouvelle Lettre s'est efforcée de tenir une ligne éditoriale claire et indépendante de toute formation politique : diffuser les idées de la liberté, déchiffrer l'actualité à la lumière de la pensée libérale, préciser le programme d'une France libérée de l'étatisme et du collectivisme. Même si la forme change, la ligne ne changera pas, n'est-ce pas le plus important ?

Jacques Garello

Des réactions qui flattent un ego déjà surdimensionné

Je ne saurais ouvrir cette nouvelle page de l'histoire de la Nouvelle Lettre sans remercier très sincèrement tous ceux qui ont répondu spontanément et généreusement à ma demande de soutien. Le soutien financier a été appréciable, il a gonflé l'escarcelle de l'ALEPS de plus de 30.000 euros, dont 10.000 faits de ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières, de sorte que c'est un lecteur sur dix qui à ce jour a entendu mon appel – et bien évidemment d'autres contributions vont grossir ce chiffre, la collecte est toujours ouverte.

Mais c'est aussi le soutien moral qui m'est allé droit au cœur, des dizaines de commentaires ont flatté mon ego, dont tout le monde sait qu'il est déjà surdimensionné. Je pousserai l'outrecuidance jusqu'à vous transcrire quelques uns de ces commentaires.

La Nouvelle Lettre apporte un souffle de liberté et une pensée

vivifiante dont nous avons grandement besoin.

Que la Nouvelle Lettre continue à nous laisser espérer des jours meilleurs pour la France !

Mr Garello devrait donner une conférence à l'ENA !

Je ne peux terminer sans vous dire combien j'apprécie et approuve tous les articles de la Nouvelle Lettre et je vous en félicite.

Les articles sont extrêmement intéressants et offrent une vision lucide de la société actuelle, en apportant des solutions permettant de faire face aux grands problèmes qui assaillent notre pays.

Je poursuivrai mon abonnement sur informatique, en vous remerciant de tout ce que vous apportez au niveau de la réflexion, qui prouve que tout n'est pas perdu dans notre belle France.

Je voudrais vous dire combien j'apprécie la lecture régulière de ce document. Votre pugnacité, la profondeur et la verve de vos éditoriaux, et particulièrement la série de novembre, soulèvent mon admiration.

N'en jetez plus, la cour est pleine ! Je voudrais simplement ajouter que c'est toute une équipe, largement bénévole, qui donne à la Nouvelle Lettre sa qualité.

Je voudrais aussi indiquer que ceux qui découvrent à l'instant ou récemment la Nouvelle Lettre peuvent accéder aux archives de la Lettre en se rendant sur le site de l'ALEPS www.libres.org. Ce site pourra également recevoir vos diverses réactions à nos articles si vous envoyez un message à info@libres.org. Il est dans nos projets de consacrer une page de la Nouvelle Lettre au courrier des lecteurs. Le passage à l'électronique peut donc être l'occasion d'un dialogue plus étroit.

contribuables associés

300 000 MILITANTS CONTRE L'OPPRESSION FISCALE

L'Association Contribuables Associés vous invite à sa prochaine conférence sur le thème :

Comment sauver le système de retraites français de la faillite ?

Mardi 21 janvier de 18h à 19h30

Salle Bourgogne (Athènes Service)

8 rue d'Athènes, Paris 9ème

Au programme de cette conférence :

Le système suisse par Victoria CURZON-PRICE, professeur d'économie politique à l'Université de Genève et administrateur de l'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales)

Le système allemand par Alexander FINK, professeur assistant au Département d'Economie de Leipzig et chercheur associé de l'IREF en Allemagne

Les privilégiés du système français par Alain MATHIEU, président d'honneur de Contribuables Associés
Comment sauver vos retraites ? par Jacques GARELLO, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, président de l'ALEPS (Association pour la liberté économique et le progrès social) et administrateur de l'IREF.

A l'issue de la conférence, le professeur Jacques Garelo dédicacera son dernier ouvrage "Comment sauver vos retraites" aux éditions du libre-échange, 2014.

A l'issue de ce colloque vous sera proposé un verre de l'amitié. Participation aux frais : 10 euros

Inscription avant le 16 janvier à l'adresse http://www.contribuables.org/boutique/product.php?id_product=114



Jeudi 23 janvier à 19 heures 45

A la Maison du Bâtiment, 344 Bd Michelet Marseille



Futur des retraites et des finances sociales



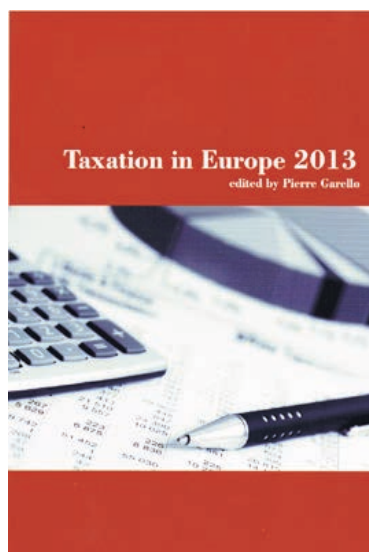
Forum animé par Jacques Garelo

Les finances de la Sécurité Sociale sont en péril et le « modèle social français » est en train d'exploser. Comme les précédentes, la dernière réforme des retraites ne sera pas la dernière, parce que reculer l'âge de la retraite ou augmenter les cotisations ne règle rien, il faut abandonner le système par répartition et en venir à la capitalisation. Mais comment faire ?

A l'occasion de ce forum, Jacques Garelo dédicacera son dernier ouvrage « Comment sauver vos retraites ? »

Ce forum est organisé par le Lions Club de Marseille Prospective. La participation aux frais de la conférence est de 10 euros et ceux qui le désirent pourront prolonger la soirée autour d'un buffet pour la somme de 20 euros. Les inscriptions sont à prendre soit auprès du club (jcmartinotti@free.fr) soit auprès du secrétariat de la Nouvelle Lettre info@libres.org. Le règlement se fera sur place.

Lu pour vous : livres, articles et sites



Taxation in Europe

Edited by Pierre Garelo, Published by IREF, décembre 2013

Comment la fiscalité a-t-elle évolué dans les différents pays européens l'an dernier ? Cette question est d'une grande actualité, parce que le débat politique tourne en France autour de la « convergence fiscale » en Europe, ce sera d'ailleurs sans doute l'un des thèmes de la campagne des européennes au printemps prochain. Les Français se divisent facilement en deux camps : ceux qui pensent que la fiscalité est affaire de souveraineté nationale et que la France doit rester maîtresse de ses impôts, ceux qui souhaitent que la loi fiscale soit harmonisée au sein de l'Union Européenne.

Le rapport préparé et présenté par le professeur Pierre Garelo, de l'Université d'Aix Marseille, administrateur de l'IREF, se fonde sur une rigoureuse observation non seulement des données statistiques, mais aussi et surtout de la logique qui sous-tend les politiques fiscales dans 29 pays européens. Quelles en sont les conclusions principales ?

La première est la nécessité de tenir compte de l'extrême diversité entre pays. Cela signifie que toute harmonisation est pour l'instant hors de portée. Pour autant, les Etats font-ils bon usage de leur souveraineté ? Là encore, la diversité est la règle : certains veulent chercher dans l'impôt un moyen de sauver leurs finances publiques et de légitimer leur protectionnisme, d'autres desserrent l'étouffement fiscal et se révoltent par exemple contre l'Union Européenne qui veut imposer des taxes (comme les taxes écologiques) à tout le monde : les Suédois, les Anglais, les Luxembourgeois, les Baltes et les Suisses tiennent tête à Bruxelles, à l'OCDE et aux USA.

La deuxième est le poids de l'Etat Providence qui, même dans les pays réputés les plus libéraux, fait obstacle à des réformes fiscales fondamentales. Ici, les pays d'Europe Centrale et de l'Est sont relativement mieux placés, car l'Etat Providence n'y a pas l'ancienneté ni l'extension qu'il peut avoir dans les vieilles démocraties, comme la France ou l'Italie, où les niches fiscales résistent héroïquement aux assauts réformateurs.

La troisième est la tendance à alléger les impôts sur les revenus pour gonfler les impôts sur la consommation, et notamment la TVA. Là encore, la France fait exception et continue à concevoir la fiscalité comme une arme de redistribution (« faire payer les riches »).

En dehors du large champ balayé et de sa précision remarquable, un autre mérite du rapport est de rappeler que la fiscalité s'articule toujours avec les données structurelles d'un pays : l'importance des dépenses publiques, donc du secteur public, qui affaiblit la croissance et pousse à des prélèvements plus lourds, l'héritage du passé qui lègue une dette publique dont la charge est ruineuse et grève les budgets actuels.

Finalement, la diversité fiscale peut être la meilleure ou la pire des choses. La pire quand elle signifie affrontement et protectionnisme, la meilleure quand elle met les systèmes fiscaux en concurrence. La concurrence fiscale peut et doit déboucher sur des impôts plus légers, plus stables, plus simples : la recommandation de l'IREF en faveur de l'impôt à taux unique (flat tax) prend ici tout son intérêt. Et si l'Europe entière devenait un paradis fiscal ?



Le livre, 130 pages

12,00 € TTC

Frais de port en sus (3,60€ /unité)

Bon de commande

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante :
SEFEL/ALEPS - 80026 - 13545 Aix en Provence Cedex 4
04 42 90 85 27

MES COORDONNÉES (merc d'écrire en majuscules) :

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
EMAIL _____
TÉLÉPHONE _____

Quantité _____
Prix unitaire _____
Montant total _____
Frais de port _____
TOTAL _____
Règlement par chèque uniquement*

*Toute commande non accompagnée de son règlement ne pourra être honorée.

Le livre pourra être récupéré dans les locaux de PARADIGME ou être envoyé à votre domicile (les frais de port sont en supplément)
Sarl au capital de 30 400 euros - DRTEFP 9306051906 - Siret 411 450 919 00039 - RCS 1998 800444 - Naf 7022Z

CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE SEFEL

Librechange 04 93 92 00 12 - 06 64 88 97 77 - Siret 411 450 919 00039